

cette base, le nombre total de fermes de recensement au Canada s'établissait à 318,361 en 1981 contre 338,578 en 1976 (tableau 9.32).

Superficie des terres améliorées. Toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec, ont déclaré un accroissement de la superficie de leurs terres améliorées. Par rapport au chiffre de 1976, l'augmentation dans l'ensemble du Canada atteignait 4.3 % en 1981, puisque la superficie améliorée s'élevait à 46.1 millions d'hectares cette année-là. La superficie en culture, qui s'est accrue de 9.3 %, formait la majeure partie de l'accroissement total.

Taille des fermes de recensement. En 1981, 49 % des fermes de recensement au Canada s'étendaient sur moins de 97.1 hectares chacune, comparativement à 48 % en 1976. Cette légère différence donne à penser que la tendance à la consolidation des fermes en grandes exploitations a peut-être ralenti. Cependant, on continue à observer à cet égard de fortes variations entre les provinces. La proportion de fermes d'une superficie inférieure à 97.1 hectares dans les provinces de l'Atlantique variait de 36 % au Nouveau-Brunswick à 87 % à Terre-Neuve; au Québec, la proportion était de 43 %; en Ontario de 52 %; au Manitoba de 27 %; en Saskatchewan de 14 %; en Alberta de 29 %; et en Colombie-Britannique de 71 %.

Classe de ventes. En 1981, chaque ferme de recensement a déclaré ses ventes à l'égard de l'année civile 1980 (tableau 9.34).

Genre de produits. Étant donné que l'information sur les ventes recueillie en 1981 n'était pas ventilée par produit, on a catégorisé les fermes d'après la valeur potentielle de leurs ventes selon le produit vendu. Exception faite des fermes classées comme institutionnelles, toutes les fermes de recensement qui, en 1976, avaient vendu pour au moins \$2,500 de produits agricoles ont été classées comme exploitations réalisant l'un ou l'autre des 12 genres de produits prévus, si 51 % ou plus de leurs ventes potentielles relevaient de ce genre.

Machines agricoles. Le tableau 9.36 indique qu'entre 1976 et 1981 le nombre d'andaineuses a progressé de 7 %, celui des camions de ferme de 7 %, celui des tracteurs de 4 %, celui des automobiles de 3 %, celui des ramasseuses-presses à foin de 3 %, celui des moissonneuses de plantes fourragères de 2 % et celui des moissonneuses-batteuses de 2 %.

Âge des exploitants de ferme de recensement. Environ 21 % des exploitants de ferme de recensement avaient moins de 35 ans en 1981; 48 % appartenaient au groupe des 35-54 ans et 31 % étaient âgés de plus de 55 ans; il semble donc y avoir de plus en plus de jeunes exploitants. Les proportions correspondantes de 1976 s'établissaient à 19 %, 49 % et 32 %.

Capital investi dans les fermes. Le capital des fermes se compose des trois éléments ci-après: terres et bâtiments (80 %), machines et matériel (13 %), et

bestiaux et volaille (7 %). En 1981, la valeur totale du capital des fermes dépassait de 14 fois environ celle de 1951 (tableau 9.38).

9.5 Tendances de la décennie 1972-82

Tendances internationales. Le Canada est un exportateur net de produits agricoles, de sorte que les événements qui influent sur le commerce de ses partenaires touchent aussi son secteur agricole. La décennie 1972-82 a été marquée par certains événements internationaux majeurs qui se sont répercutés sur l'agriculture canadienne et, par ricochet, sur le revenu des agriculteurs canadiens.

Au début des années 70, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a haussé considérablement les prix de l'énergie. Cette hausse permettait à ces pays d'accroître leur potentiel d'importation de produits agricoles canadiens, grâce à un plus grand pouvoir d'achat. Toutefois, la demande accrue des pays en cause au chapitre des produits agricoles a été partiellement contrebalancée par des exportations moindres vers les autres pays, qui éprouvaient des difficultés financières attribuables à la crise énergétique.

En 1971, l'URSS adoptait un plan agricole quinquennal. Ce plan visait, entre autres, à accroître la consommation de viande par personne dans ce groupe de pays. C'était là une importante modification de la politique soviétique. En cas de production déficitaire de céréales fourragères, l'URSS décidait d'importer des grains de provende au lieu de liquider ses troupeaux, comme elle l'avait fait précédemment. L'URSS est le plus grand importateur de blé canadien, qui représente la principale exportation de produits agricoles du Canada. L'accroissement de la demande soviétique et l'influence d'autres facteurs sur les approvisionnements mondiaux en céréales ont abouti à des hausses sensibles du prix des céréales canadiennes au cours des campagnes agricoles de 1972-73 et 1973-74.

Au début de 1980, les États-Unis mettaient l'embargo sur les ventes de blé et de maïs américains à l'URSS. Cet embargo est demeuré en vigueur jusqu'au printemps de 1981 et a fait baisser les prix de ces produits sur le marché nord-américain, où l'on s'attendait à une baisse de la demande. Le gouvernement canadien a versé des paiements supplémentaires spéciaux aux agriculteurs des Prairies et de l'Ontario pour compenser les pertes attribuables au fléchissement des prix. Par suite de l'embargo américain, l'URSS a diversifié ses sources d'importations et, dans une certaine mesure, ce changement de politique s'est révélé profitable au Canada. Entre la campagne agricole de 1980-81 et celle de 1981-82, les exportations canadiennes de blé vers l'URSS ont augmenté de 26 % pour s'établir à 5 millions de tonnes.

Le rajustement de la politique agricole de la Chine au cours de la période 1976-78 a également été profitable au Canada. En décidant d'accroître ses approvisionnements de denrées alimentaires par une